Échos de la presse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **48 (1919)**

Heft 13

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

1. Un morceau de fer irrégulier plongé dans un vase cylindrique de 1 m. de diamètre et contenant de l'eau la fait monter de 0,32 m. Quel est son volume ? — 0,251328 m^3.

22. Ecrit.

4. Un prisme triangulaire mesure 0,6 m^2 de surface à la base et 1,3 m. de haut. Quel est son volume ? — 0,78 m^3.

3. Un réservoir de 12 m., 3 m., 2,5 m. est rempli aux $^3/_5$. Combien contient-il de l. ? — 54 000 l.

2. Un ouvrier coupe 0,2 m^3 de bois par heure. Combien de journées de 8 h. mettra-t-il pour couper un tas de 15 m., 2 m. et 1 m. ? — 18 j. 6 h.

1. Quel est le vol. d'un cône de 1,2 m. de diamètre et de 5 m. de haut ? — 1,884960 m^3.

23. Ecrit.

4. Une bille de sapin en forme de tronc de cône mesure 2,36 m. de grande circonférence, 1,84 m. de petite circonférence. Quelle est la circonf. moyenne ? — 2,10 m.

3. Quel est le diamètre moyen ? — 0,66 m.

2. Quel est le volume approximatif si la longueur est 3,6 m. ? — 2,4948 m^3.

1. Quel est le poids de cette bille si la densité est de 0,65 ? Quelle est sa valeur à 78 fr. le m^3 ? — 1621,62 kg. ; 194,59 fr.

24. Ecrit.

4. Un tas de gravier mesure 2 m. de long et 1 m. de large à la grande base, 1,6 m. et 0,5 m. à la petite base. Quelle est la surface de chaque base ? — 2m^2 ; 0,8m^2.

3. Quelle est la surface de la base moyenne ? — 1,4 m^2.

2. Quel est le volume si la hauteur est 1,2 m. ? — 1,68 m^3.

1. Combien vaut ce tas à 8 fr. 50 le m^3 ? — 14,28 fr.

$$(\text{Vol.} = \frac{H}{6} (B + b + 4\ S) \qquad S = \text{surface de la base moyenne.}$$

M. J.

ÉCHOS DE LA PRESSE

La bonne tenue. — La rue est la mauvaise éducatrice des grandes villes. On y voit de nombreux enfants, courir, crier, se bousculer, sans souci des personnes qui passent. Et les mots grossiers vont leur train.

Une grande vigilance et une action suivie peuvent améliorer cet état de choses. Une bonne parole dite à propos est parfois efficace. Je me souviens qu'étant écolier d'une douzaine d'années, j'avais la fâcheuse habitude de courir à travers les rues de ma petite ville. Je revenais toujours de l'école en compagnie de mon bon camarade Albert. Nous profitions des moindres pentes pour nous lancer follement à toute vitesse. Un jour que, par extraordinaire, nous marchions posément, nous eûmes le temps de reconnaître et de saluer un boucher de notre quartier, qui fumait la pipe

sur le seuil de sa porte. Après nous avoir amicalement rendu notre bonjour, le boucher dit au cordonnier d'en face : « Voilà deux petits garçons bien élevés ! »

Cette parole eut un effet magique. Jamais plus on ne nous vit courir dans cette rue qui nous offrait pourtant une si belle descente. Et nous ne manquâmes jamais de saluer le boucher et ses voisins.

J'eus l'occasion, tout récemment, de donner un encouragement du même genre. Deux de mes élèves avaient laissé le trottoir à une dame portant un bébé sur les bras. Je soulignai en classe le mérite de cette modeste action ; j'invitai les autres à suivre cet exemple. Mes deux écoliers ont rougi de plaisir ; ils ne manqueront jamais, j'en suis sûr, de s'effacer devant les grandes personnes et j'espère qu'ils auront des émules.

Mais il me fallut, dans un autre cas, employer la méthode coercitive. Certains vocables malsonnants avaient frappé mon oreille dans la cour de récréation. Je fis comprendre aux élèves que la grossièreté est une grippe morale et que, pour être à l'abri de cette contagion, ils devaient mettre à l'écart pendant toute la durée de la récréation ceux qui seraient atteints de cette vilaine maladie. La sanction fut appliquée plusieurs fois.

Pour la tenue à l'extérieur, nous avons eu recours aux surveillants de quartier. Ce sont les grands de l'école. Ils ont la responsabilité des faits et gestes du groupe d'élèves demeurant dans leur voisinage. Ils doivent signaler la bonne comme la mauvaise conduite. Rarement nous avons à punir pour cris ou bousculades ; parfois nous avons le plaisir de féliciter un enfant qui s'est montré complaisant. Nos élèves s'efforcent de mériter la bonne réputation que nos amis font à notre école.

(Journal des instituteurs et des institutrices.)

CHRONIQUE SCOLAIRE

Confédération suisse. — Il s'est formé à Berne, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Tschumi, un *Comité d'initiative pour un voyage suisse d'Etudes aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord.*

Prendront part à ce voyage, prévu pour la fin du mois d'août de cette année, des représentants de toute l'économie nationale suisse, savoir des délégués des autorités fédérales et cantonales, des délégués des administrations de chemins de fer, des représentants de toutes les branches du commerce et de l'industrie, des arts et métiers, de l'agriculture, des beaux-arts et des sciences, de toute l'instruction publique, de l'hôtellerie, des différents groupements des intéressés au service d'informations et du tourisme, etc. Le Comité d'initiative provisoire s'adjoindra des représentants de tous les groupements d'intéressés